

*Questions orales*

[Français]

**L'hon. Jean Chrétien (chef de l'opposition):** Madame la Présidente, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre des Finances. Au mois d'octobre 1990, le premier ministre a admis candidement, c'était clair comme de l'eau de roche, que la récession—il appelait cela une diminution de l'activité économique—avait été voulue par le gouvernement. C'est la première fois dans l'histoire du Canada qu'un gouvernement admet qu'il a causé une récession. Le ministre des Finances a lui-même admis, hier, que toutes les prévisions budgétaires de son prédécesseur sont complètement inadéquates. Nous demandons donc au nouveau ministre des Finances, qui fait un peu pitié à essayer de défendre ce programme qui a été un fiasco complet: Quand va-t-il présenter un nouveau plan économique pour redonner de l'espoir aux Canadiens qui sont de plus en plus désespérés?

[Traduction]

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et ministre des Finances):** Madame la Présidente, le chef de l'opposition sait fort bien qu'il était nécessaire de neutraliser les pressions inflationnistes qui sont apparues en 1989. Si nous avions failli à la tâche, nous aurions mis le Canada dans une situation semblable à celle que nous avons connue en 1981-1982, lorsque l'inflation a atteint 13 ou 14 p. 100 et que les taux d'intérêt ont grimpé jusqu'à 21 ou 22 p. 100. Nous voulions éviter cela.

Toutes les organisations internationales qui s'intéressent à l'économie mondiale sont du même avis. L'OCDE a dit que, grâce aux mesures financières qui ont été prises, aux objectifs de réduction de l'inflation qui ont été annoncés et aux efforts soutenus en vue d'apporter des réformes structurelles, le Canada sera en très bonne position pour rester un des plus prospères parmi les pays membres de l'OCDE.

L'OCDE s'attend à ce que l'économie canadienne s'accroisse de 3,5 p. 100 en 1992. Compte tenu des mesures que nous avons prises dans le cadre de nos politiques financière et monétaire, le FMI prévoit que nous aurons un taux de croissance de 3,8 p. 100 en 1992. Quant au Conference Board du Canada, il prévoit que ces mesures nous permettront d'atteindre un taux de croissance de 4,3 p. 100 en 1992.

Il y a certains éléments de base qu'il faut mettre en place avant de pouvoir avoir une croissance soutenue et des prix stables.

**L'ASSURANCE-CHÔMAGE**

**L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce):** Madame la Présidente, ma question s'adresse également au ministre des Finances. À cause des compressions énormes que le gouvernement a pratiquées dans le programme d'assurance-chômage il y a deux ans, il revient désormais aux provinces et aux municipalités d'aider les chômeurs canadiens, ce qui fait qu'elles sont aux prises avec des dettes excessives et doivent majorer leurs taxes.

En Ontario, la proportion d'assistés sociaux en mesure de travailler mais incapables de se trouver un emploi est passée à 63 p. 100, comparativement à 14 p. 100 en 1988.

Comment le gouvernement peut-il, d'une part, prêcher l'unité nationale et, d'autre part, assommer ainsi les provinces?

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et ministre des Finances):** Madame la Présidente, les dispositions du projet de loi C-21, mesure législative que l'opposition a contestée, nous ont grandement aidés à faire face à la situation. Des augmentations ont été prévues pour la formation et le perfectionnement des travailleurs. Tout dernièrement, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration a annoncé que les dépenses allaient passer de 1,4 à 1,8 milliard de dollars.

Il ne faut pas prendre au sérieux les malheurs que nous présentent les députés d'en face, car de nouveaux emplois seront créés en 1992. . .

**M. Nault:** Que dire de la chambre?

**M. Mazankowski:** Que dire de la chambre? Madame la Présidente, ce que la Chambre de commerce conteste, c'est le niveau de la dette au pays, pas l'accroissement des dépenses, ni l'augmentation de la dette.

Je le répète, nous prévoyons la création d'environ 400 000 emplois cette année et l'an prochain. En temps normal, cela nous permettrait de réduire le taux de chômage d'environ 2 points de pourcentage. Cependant, étant donné l'accroissement de la population active, la reprise de l'activité économique et une plus grande main-d'oeuvre, le taux réel augmentera.

**L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce):** Madame la Présidente, il reste que ce sont les provinces et les municipalités qui doivent désormais porter le poids des politiques du gouvernement. À Ottawa seulement, les frais augmenteront cette année de 2,6 millions de dollars.